

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL du 26 juin 2025**

Date de la convocation :
20 juin 2025

Date d'affichage convocation :
20 juin 2025

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 11
- Présents : 09
- Votants : 10

Délibération rendue
exécutoire après publication
le : 01/07/ 2025

Dépôt en Préfecture le :
01/07/2025

Secrétaire de séance :
Pierre-Jean GUITTET

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 du mois de juin à 20 heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Mondorff, régulièrement convoqués en séance ordinaire, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame Rachel ZIROVNIK, Maire.

Présents :

MM GUITTET, KIFFER, KONTZ, TOUSCH.
MMES BACHMANN, HESSE, NIEMI-DAURES, ZIROVNIK, ZANONI.

Absents excusés :

M. RINGOT.

Absente non excusée :

MME CAUNES

Procurations :

M. RINGOT à MME NIEMI-DAURES,

4°) Plan de financement travaux Castel

Délibération n°28/2025

Madame le Maire expose aux conseillers qu'il convient d'engager des travaux de restauration de la toiture ainsi que des murs d'enceinte de la chapelle (Castel) sise section 14 parcelle 0135.

Suite aux différents échanges avec les associations LALAM et Natur- a Geschichtsfreñn Munneref, ainsi qu'à la collecte de fonds menée par ces associations, Madame le Maire propose d'établir le plan de financement comme décrit ci-après :

Dépenses	Montant TTC
Toiture	47 936, 64 €
Evacuation Eaux Pluviales	2 520,00 €
Maçonnerie murs	14 308,80 €
Montant total HT des travaux	64 765,44 €

Recettes	Montant
Commune de Mondorf-les-Bains	20 000,00 €
Association Natur- a Geschichtsfrënn Munneref	34 765,40 €
Fonds propres	10 000,00 €
Montant total des recettes	64 765,44 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés (10 votants dont 1 procuration) :

- Approuve le programme de travaux présenté,
- Approuve le plan de financement tel que décrit ci-dessus,
- Autorise Madame le Maire à signer toute pièce relative à ces travaux.

POUR EXTRAIT CONFORME
MONDORFF, le 30 juin 2025

Le Maire, Rachel ZIROVNIK

